

Sociétés	Siège	Siren	% intérêt	% contrôle (3)
Galderma Uruguay . . .	Uruguay		(2) 50,00	
Innéov Belgique	Belgique		(2) 50,00	
Innéov Deutschland GmbH	Allemagne		(2) 50,00	
Innéov España S.A. . . .	Espagne		(2) 50,00	
Innéov France	France		(2) 50,00	
Innéov Hellas AE	Grèce		(2) 50,00	
Innéov Italia Spa	Italie		(2) 50,00	
Innéov Österreich GmbH	Autriche		(2) 50,00	
Innéov Polska Sp	Pologne		(2) 50,00	
Innéov Suisse	Suisse		(2) 50,00	
Laboratoires Galderma .	France	440 139 772	(2) 50,00	
Laboratoires Innéov . . .	France	443 051 784	(2) 50,00	
Laboratoires Innéov Unipessoal Portugal Ltda.	Portugal		(2) 50,00	
Laboratorios Galderma S.A.	Espagne		(2) 50,00	
Laboratorios Galderma Chile Limitada	Chili		(2) 50,00	
Laboratorios Galderma Venezuela S.A.	Venezuela		(2) 50,00	
Le Club des créateurs de Beauté	Belgique		(1) 50,00	
Le Club des créateurs de Beauté Taiwan	Taiwan		(1) 50,00	
Le Club des créateurs de Beauté U.S.A.	Etats-Unis		(1) 50,00	
Le Club des créateurs Cosmetic Versand Verwaltungs GmbH . .	Allemagne		(1) 50,00	
Le Club des créateurs Cosmetic Versand GmbH and Co Kg . .	Allemagne		(1) 50,00	
O.O.O. Innéov	Russie		(2) 50,00	

(1) Sociétés communes avec Les Trois Suisses.

(2) Sociétés communes avec Nestlé.

(3) Equivalant au pourcentage d'intérêt sauf exception indiquée.

C. Sociétés consolidées par mise en équivalence :

Sociétés	Siège	Siren	% intérêt	% contrôle (1)
Club des créateurs de beauté KK	Japon		20,00	

(1) Equivalant au pourcentage d'intérêt sauf exception indiquée.

VI. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.
(Exercice clos le 31 décembre 2004.)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société L'Oréal relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— L'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables du groupe décrites dans les notes 1-d et 1-e de l'annexe ;

— Les engagements de retraites, aménagements de fin de carrière et autres avantages consentis aux salariés ont été évalués et comptabilisés en conformité avec les méthodes comptables du groupe décrites dans les notes 1-n et 15-c de l'annexe ;

— Le traitement comptable de la plus-value nette de dilution Sanofi-Aventis mentionné dans les notes 24-c et 26 de l'annexe n'appelle pas de remarque particulière de notre part tant en ce qui concerne la méthodologie appliquée que les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique. — Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly, le 17 février 2005.

Les commissaires aux comptes :

PIERRE COLL ;

ÉTIENNE JACQUEMIN.

83731

PARCOURS S.A.

Société anonyme au capital de 17 321 196 €.

Siège social : 11-15, quai de Dion-Bouton, 92800 Puteaux.

399 399 484 R.C.S. Nanterre.

Documents comptables annuels.

A. — Comptes sociaux.

I. — Bilan au 31 décembre 2004.
(En euros.)

Actif	2004			2003
	Brut	Amortissement provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement . .				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et documents similaires	986 571	679 297	307 274	543 644
Fonds commercial	10 113 467		10 113 467	10 113 467
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	11 100 038	679 297	10 420 741	10 657 112
Immobilisations corporelles :				
Terrains		40 475	- 40 475	
Constructions	1 135 082	149 067	986 015	990 153
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	172 697 814	54 119 019	118 578 795	111 797 766
Immobilisations en cours				

Actif	2004			2003
	Brut	Amortisse- ment provisions	Net	Net
Avances et acomptes . .	49 975		49 975	49 975
	173 882 873	54 308 562	119 574 310	112 837 895
Immobilisations financiè- res :				
Participation par M.E. .				
Autres participations . .	1 570 614		1 570 614	1 533 614
Créances rattachées à participations	503 027		503 027	584 312
Autres titres immobili- sés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	108 815		108 815	105 461
	2 182 458		2 182 458	2 223 389
Actif immobilisé	187 165 370	54 987 859	132 177 510	125 718 397
Stocks et en-cours :				
Stocks de matières pre- mières				
Stocks d'en-cours de production de biens . .				
Stocks d'en-cours pro- duction de services. .				
Stocks produits intermé- diaires et finis				
Stocks de marchandi- ses				
Créances :				
Avances, acomptes ver- sés sur commandes. .				
Créances clients et comptes rattachés . . .	9 893 249	928 340	8 964 908	7 616 477
Autres créances	4 810 994	4 933	4 806 061	3 353 901
Capital souscrit et ap- pelé, non versé.				
	14 704 244	933 273	13 770 970	10 970 378
Disponibilités et divers :				
Valeurs mobilières de placement	8 398 335	47 421	8 350 914	3 104 653
Disponibilités	1 407 347		1 407 347	2 157 955
Charges constatées d'avance	510 469		510 469	523 992
	10 316 153	47 421	10 268 732	5 786 601
Actif circulant	25 020 397	980 694	24 039 702	16 756 980
Charges à répartir sur plu- sieurs exercices				32 753
Primes remboursement des obligations.				

Passif	31/12/04	31/12/03
Situation nette :		
Capital social	17 321 196	13 795 642
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	5 511 972	817 288
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	480 021	416 935
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées	3 002	3 002
Autres réserves		
Report à nouveau	1 668 610	1 482 742
Résultat de l'exercice	2 325 117	1 261 721
	27 309 921	17 777 332
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	27 309 921	17 777 332
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	30 090	
Provisions pour charges	264 930	90 570
Provisions pour risques et charges	295 020	90 570

Passif	31/12/04	31/12/03
Dettes financières :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99 362 056	93 484 479
Emprunts et dettes financières divers	1 835 317	8 229 849
	101 197 373	101 714 329
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes diverses :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 151 792	5 679 928
Dettes fiscales et sociales	1 598 040	1 072 256
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 400 444	13 582 894
Autres dettes	1 582 455	2 455 804
	24 732 733	22 790 883
Produits constatés d'avance	2 682 164	135 017
Dettes	128 612 271	124 640 229
Ecarts de conversion passif		
Total général	156 217 213	142 508 131

II. — Compte de résultat. (En euros.)

Rubriques	France	Export	31/12/04	31/12/03
Ventes de marchandises. .	2 743 233		2 743 233	2 757 251
Production vendue de biens				
Production vendue de ser- vices	58 583 054		58 583 054	56 414 769
Chiffres d'affaires nets . .	61 326 287		61 326 287	59 172 021
Production stockée.				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 401
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			304 475	225 274
Autres produits			26 351 370	20 319 285
Produits d'exploitation			87 982 134	79 718 983
Charges externes :				
Achats de marchandises (et droits de douane). .			16 341 400	16 323 504
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvi- sionnement			111 154	102 360
Variation de stock (matières premières et appro- visionnement)				
Autres achats et charges externes			3 205 470	2 675 620
			19 658 025	19 101 486
Impôts, taxes et versements assimilés.			2 070 425	2 044 730
Charges de personnel :				
Salaires et traitements			2 518 391	1 874 408
Charges sociales.			1 098 631	857 925
			3 617 023	2 732 333
Dotations d'exploitation :				
Dotations aux amortissements sur immobilisa- tions			31 133 293	30 393 700
Dotations aux provisions sur immobilisations . .				
Dotations aux provisions sur actif circulant . .			344 643	332 576
Dotations aux provisions pour risques et charges .			205 709	33 143
			31 683 646	30 759 419
Autres charges d'exploitation			25 799 608	19 772 627
Charges d'exploitation			82 828 729	74 410 597
Résultat d'exploitation			5 153 405	5 308 386
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers :				
Produits financiers de participation			853 750	483 391
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			28 096	46 244
Reprises sur provisions et transferts de charges .			18 483	23 795

Rubriques	France	Export	31/12/04	31/12/03
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			59 977	31 019
			960 307	584 449
Charges financières :				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 281 295	4 078 780
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1	422
			3 281 297	4 079 202
Résultat financier			-2 320 990	-3 494 752
Résultat courant avant impôts			2 832 414	1 813 634
Produits exceptionnels :				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			39 932	50 224
Produits exceptionnels sur opérations en capital			13 789	5 360
Reprises sur provisions et transferts de charges			450 000	
			503 722	55 584
Charges exceptionnelles :				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			15 990	71 121
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 739	12 529
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			424 547	40 475
			449 277	124 126
Résultat exceptionnel			54 444	-68 541
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
Impôts sur les bénéfices			561 742	483 371
Total des produits			89 446 163	80 359 018
Total des charges			87 121 045	79 097 297
Bénéfice ou perte			2 325 117	1 261 721

III. — Projet de distribution et d'affectation du résultat.

Compte tenu des changements probables concernant la société dans le cadre du lancement vraisemblable d'une offre publique simplifiée à court terme, le conseil d'administration de la société a décidé, malgré l'existence de bénéfices distribuables, de ne pas proposer la distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Nous vous proposons en conséquence d'affecter le résultat net de l'exercice,

Soit	2 325 117 €
A hauteur de 5 %, soit	116 256 €
A la réserve légale, qui de	480 021 €
Serait ainsi portée à	596 277 €
Le reliquat, soit	2 208 861 €
Au compte de report à nouveau créateur, qui de	1 668 610 €
Serait ainsi porté à	3 877 471 €

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code général des impôts), qu'il a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, les dividendes suivants :

Exercice clos le	Dividende net	Avoir fiscal maximum	Dividende brut
31 décembre 2001	€ 1 034 673,15	€ 517 336,58	€ 1 552 009,73
31 décembre 2002	€ 689 782,10	€ 344 891,05	€ 1 034 673,15
31 décembre 2003	€ 1 039 271,76	€ 519 635,88	€ 1 558 907,64

IV. — Annexe aux comptes annuels.

Les comptes annuels de la société Parcours S.A. sont établis conformément aux dispositions des articles 8 à 17 du Code de commerce et du Plan comptable général.

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1. — Principes, règles et méthodes comptables.

1.1. Conventions générales. — Les conventions comptables générales sont appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices ;
- Coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

1.2. Méthode de présentation comptable dérogatoire. — Pour obtenir une meilleure image fidèle des activités de vente de véhicules qui revêtent un caractère courant, et conformément à l'article L. 123-14 du Code de commerce, les produits de cession sont constatés en « Autres produits d'exploitation » et les valeurs comptables nettes des véhicules cédés en « Autres charges d'exploitation ».

1.3. Immobilisations incorporelles. — Les fonds de commerce acquis et bénéficiant d'une protection juridique, ou apportés, sont constatés à l'actif en immobilisation incorporelle.

La valeur actuelle de ces fonds est réexaminée chaque année. Si le montant est inférieur à la valeur comptable nette, une provision pour dépréciation est constatée.

La valeur actuelle est déterminée en prenant notamment en considération les éléments suivants :

- Le nombre de véhicules sous contrat ;
- La marge brute et les flux de trésorerie engendrés par le portefeuille de contrats.

1.4. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Elles sont amorties selon un plan correspondant à leur durée probable de vie, selon le mode linéaire :

Véhicules	5 ans
Installations et agencements divers	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

1.5. Immobilisations financières. — Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. Des provisions pour dépréciation sont constituées si la valeur brute au bilan est supérieure à la valeur d'usage. La valeur des titres de participation et créances rattachées est appréciée par rapport à la quote-part de capitaux propres incluant le résultat de l'exercice et aux perspectives de rentabilité.

1.6. Actif circulant. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte de l'avancement des procédures collectives ou des contentieux et des risques effectifs de recouvrement analysés individuellement et mis à jour à chaque clôture. La valorisation du portefeuille de Sicav au 31 décembre 2004 s'élève à la valeur de 6 502 milliers d'euros. La valorisation dudit portefeuille au cours de clôture s'élève à 6 455 milliers d'euros, soit une moins-value latente de 47 milliers d'euros. Le montant des certificats de dépôts est de 1 000 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2004, la société détenait 223 720 actions propres au titre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale du 12 mai 2004. Le nombre des actions achetées au cours de l'exercice s'est élevé à 44 680 actions, celui des actions vendues à 44 351. Leur coût historique d'achat était inférieur au 31 décembre 2004 au dernier cours coté de l'action.

1.7. Provisions pour risques et charges. — Les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, ainsi que les droits acquis en matière de retraite, entraînent la constitution de provisions.

Les droits à indemnités acquis par le personnel en fin de carrière sont comptabilisés sous forme de provision. Ces droits font l'objet d'une estimation actuarielle selon la méthode prospective, tenant compte des probabilités de présence à la date de départ en retraite.

1.8. Traitement comptable des primes de volume. — Parcours S.A. bénéficie :

— d'une part de remises consenties par les constructeurs, définies et appliquées dès le début de l'année. Les remises sont déduites sur la facture d'achat lors de l'acquisition du véhicule. Le prix d'achat net représente la base amortissable ;

— d'autre part de primes de volume et de gamme négociées annuellement avec tous les constructeurs significatifs. Les critères sont définis pour chaque constructeur et pour chaque année selon les objectifs commerciaux fixés par les marques.

Les primes de volume rémunèrent notamment l'action commerciale développée par Parcours S.A. auprès du client final, souscripteur du véhicule (promotion de la marque, de certains modèles ...) et le reporting régulier des données commerciales collectées.

Ce service aux constructeurs est facturé par Parcours S.A. lorsque les objectifs sont atteints et que le produit est certain, et comptabilisé en chiffre d'affaires. Ce traitement comptable est appliqué de façon constante par la société depuis sa création.

La doctrine de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes a conclu à propos d'une question spécifique d'un acteur du marché de la location courte durée, activité où le loueur choisit directement la composition de sa flotte et sa durée d'utilisation, que les primes de volume doivent être étalées sur la durée moyenne d'utilisation des véhicules.

La société Parcours, acteur du marché de la location longue durée, considère pour les raisons évoquées ci-dessus que cette méthode ne s'applique pas à son activité. Si ce traitement était retenu, l'incidence sur les comptes sociaux de Parcours S.A. serait la suivante :

(En K€)	2000	2001	2002	2003	2004
Chiffre d'affaires	32 174	38 624	48 243	56 086	56 438
Résultat net	1 271	1 752	320	1 123	1 184

Les produits constatés d'avance au titre des primes de volume, selon la méthode évoquée seraient au 31 décembre 2004 de 6 727 milliers d'euros.

1.9. Événements marquants de l'exercice. — La société Parcours S.A. a procédé en février 2004 à une augmentation de capital avec appel public à l'épargne de 8 549 milliers d'euros, prime d'émission incluse.

2. – Bilan.

2.1. Actif immobilisé :

(En milliers d'euros)	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture
Frais de premier établissement				
Fonds de commerce	10 114			10 114
Autres immobilisations incorporelles	933	54		987
Immobilisations incorporelles	11 047	54	0	11 101
Constructions et aménagements, installations sur constructions	1 093	42		1 135
Installations, agencements ..	405	34		439
Matériel de transport	162 724	64 126	55 437	171 413
Matériel de bureau, informatique	471	69	20	520
Mobilier	276	49		325
Avances et acomptes sur immobilisations	50			50
Immobilisations corporelles ..	165 019	64 319	55 457	173 882
Participations	1 533	37		1 570
Créances rattachées à des participations	584		81	503
Autres immobilisations financières	106	3		109
Immobilisations financières ..	2 223	40	81	2 182
Total	178 289	64 413	55 538	187 165

2.2. Amortissements et provisions sur actif immobilisé :

(En milliers d'euros)	Cumuls à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Cumuls à la clôture
Frais de premier établissement				
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles	389	290		679
Immobilisations incorporelles	389	290		679
Constructions et aménagements, installations sur constructions	103	46		149
Installations, agencements ..	105	47		152
Matériel de transport	51 349	31 551	29 600	53 300
Matériel de bureau, informatique	395	63	16	442
Mobilier	189	36		225
Avances et acomptes sur immobilisations	40			40
Immobilisations corporelles ..	52 181	31 743	29 616	54 308

(En milliers d'euros)	Cumuls à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Cumuls à la clôture
Participations				
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Immobilisations financières ..	0	0	0	0
Total	52 570	32 033	29 616	54 987

2.3. Valeurs mobilières de placement :

(En M€)	Valeur au bilan 31/12/04	Valeur de négociation au 31/12/04	Plus-values potentielles	Moins-values potentielles
Actions propres - Gestion ..	915	1 039	124	
Actions propres - Liquidité ..	82	84	2	
Sicav	6 502	6 455		-47
Certificat de dépôt	1 000	1 000		
Valeur brute VMP au 31 décembre 2004	8 499	8 578	126	-47

Le montant de la provision pour dépréciation des VMP inscrite au bilan est de 47 milliers d'euros.

La valeur de négociation correspond au dernier cours ou valeur cotée au 31 décembre 2004.

2.4. Charges constatées d'avance. — Leur montant s'établit au 31 décembre 2004 à 510 milliers d'euros. Il s'agit exclusivement de charges d'exploitations constatées au cours de l'année 2004 mais relatives à l'exercice 2005.

2.5. Charges à répartir. — Ces charges sont constituées des frais d'acquisition engagés par la société en 1999 pour le rachat des sociétés Danzas Parc et Danzas Location qui ont ensuite été absorbées par Parcours S.A. au début de l'année 2000.

Le montant de ces frais s'établissait à l'origine à 204 milliers d'euros. Ces frais sont répartis sur une période de 5 ans. Leur évolution au cours de l'exercice 2004 a été la suivante :

	Net à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Net à la clôture
Charges à répartir	33		33	0

2.6. Capitaux propres. — La variation des capitaux propres s'analyse ainsi :

Capitaux propres au 31 décembre 2003	17 777
Augmentation du capital social	8 220
Prime d'émission, de fusion	
Réserve des plus-value à long terme	
Résultat	2 325
Distribution de dividendes	-1 012
Capitaux propres au 31 décembre 2004	27 310

Le capital social est composé de 8 660 598 actions d'une valeur nominale de 2 €.

Au début de l'exercice il a été réalisé une augmentation de capital par création de 1 762 777 actions. Les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour le montant de 329 milliers d'euros net d'impôt.

2.7. Provisions :

	A l'ouverture	Dotations	Reprises	Au 31/12/03
Provisions réglementées	0			0
Provision engagement de retraite	63	6	1	68
Autres provisions pour risques	28	200		228
Provisions pour risques et charges	91	206	1	296
Clients	597	344	13	928
Autres créances	5			5
Provisions pour dépréciation des créances	602	344	13	933
Total	336	366	9	693

Les provisions pour risques et charges incluent une provision pour droits à indemnités acquis par le personnel en fin de carrière à hauteur de 68 milliers d'euros au 31 décembre 2004.

Dans les provisions pour risques, il a été constitué au 31 décembre 2004 une provision pour la couverture du risque de prise en charge de la garantie perte financière auprès des clients ayant souscrit à ce service auprès de Parcours S.A. : le montant de la provision constituée est de 30 milliers d'euros. Une provision au titre de véhicules non restitués a été constituée à hauteur de 170 milliers d'euros.

2.8. Echancier des créances :

	Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	503		503
Prêts			
Autres immobilisations financières	109		109
Avances et acomptes			
Clients et comptes rattachés	9 893	9 893	
Autres créances	4 810	4 810	
Charges constatées d'avance	510	510	
Créances	15 825	15 213	612

2.9. Echancier des dettes :

	Montants bruts	A un an au plus	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	Dont intérêts courus
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	99 362	53 553	45 724	85	199
Autres dettes, financières	1 835	16	1 819		
Avances et acomptes					
Fournisseurs et comptes rattachés	5 152	5 152			
Dettes fiscales et sociales	1 598	1 598			
Dettes sur immobilisations	16 400	16 400			
Autres dettes	1 583	1 583			
Produits constatés d'avance	2 682	2 682			
Dettes	128 612	80 984	47 543	85	199

Il n'y a pas d'opération sur les taux (FRA, swap et autres).

Dans les produits constatés d'avances il a été imputé le montant de 2 293 milliers d'euros représentant la quote-part des facturations sur primes de volumes effectués par Parcours S.A. mais concernant ses filiales pour l'exercice 2004, qui seront reversées à celle-ci au début de l'exercice 2005.

2.10. Produits à recevoir et charges à payer :

Montants inclus dans les postes	31/12/04	31/12/03
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	4 696	3 098
Autres créances	371	246
Disponibilité	11	
Produits à recevoir	5 078	3 344
Dettes auprès des établissements de crédit	199	181
Dettes financières diverses		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 354	1 238
Dettes fiscales et sociales	425	434
Autres dettes diverses	188	281
Charges à payer	3 166	2 134

3. – Compte de résultat.

3.1. Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires de l'exercice a été réalisé en France.

3.2. Résultat financier :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Produits de participation	854	483
Intérêts et produits assimilés	28	46
Produits de placement	60	31
Reprise de provisions	18	24
Produits financiers	960	584
Intérêts et charges assimilés	3 281	4 079
Charges sur cessions de VMP		
Dotations aux provisions		
Charges financières	3 281	4 079

3.3. Résultat exceptionnel. — Au 31 décembre 2004, les produits exceptionnels s'élèvent à 503 milliers d'euros. Ils comprennent principalement :
— la reprise de provision pour dépréciation de l'actif immobilisé pour 450 milliers d'euros ;

— des remboursements d'amendes aux clients pour 22 milliers d'euros ;
— des bonis sur rachats d'actions pour 13 milliers d'euros.

Les charges exceptionnelles représentent un montant total de 449 milliers d'euros. Elles sont notamment constituées par :

— d'une dotation exceptionnelle aux amortissements de l'actif immobilisé pour 425 milliers d'euros ;

— des contraventions payées pour le compte de nos clients pour 8 milliers d'euros ;

— des malis sur rachats d'actions propres pour 5 milliers d'euros.

3.4. Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	5 154	1 693	3 461
Résultat financier	-2 321	-1 150	-1 171
Résultat courant	2 833	543	2 290
Résultat exceptionnel	54	19	35
Résultat net	2 887	562	2 325

Le périmètre d'intégration fiscale est constitué par les sociétés Parcours S.A. (tête d'intégration), Parcours Rhône-Alpes et Parcours Ouest qui ont opté à compter du 1^{er} janvier 2001, et les sociétés Parcours Alsace et Parcours Atlantique qui sont intégrées depuis le 1^{er} janvier 2004.

Il n'existe pas de déficit reportable dans le cadre de l'intégration fiscale. Le montant de l'impôt société calculé hors régime d'intégration fiscale pour Parcours S.A. est de 551 milliers d'euros.

4. – Informations complémentaires.

4.1. Effectif moyen :

	31/12/04	31/12/03
Cadres et agents de maîtrise	22	22
Employés	40	28
Total	62	50

4.2. Engagements :

	31/12/04	31/12/03
Garanties sur dettes	76 674	70 413
Effets escomptés non échus		
Engagements de crédit-bail		
Autres engagements donnés	47 670	36 161
Engagements reçus	124 344	106 574
Dont entreprises liées	47 670	36 161

Les garanties sur dettes sont représentées par les gages sur véhicules et cessions de créances Dailly.

	31/12/04	31/12/03
Avals, cautions, garanties reçues	18	18
Autres engagements reçus		
Engagements reçus	18	18

4.3. Entreprises liées :

	Montant brut	Dont entreprises liées
Actif :		
Immobilisations financières	2 182	2 074

	Montant brut	Dont entreprises liées		Montant brut	Dont entreprises liées
Créances clients et comptes rattachés.	9 893	186	Charges financières :		
Autres créances.	4 810	2 671	Intérêts et charges assimilées.	3 281	
Passif :					
Dettes financières.	1 835				
Fournisseurs et comptes rattachés.	5 152	102			
Dettes diverses.	1 582	1 036			
Produits financiers :					
Revenus titres participation.	854	854			
Intérêts.	28	27			

4.6. Tableau des filiales et participations :

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes versés
				Brute	Nette					
1. Filiales à plus de 50 % :										
Parcours Ouest.	112	471	100 %	405	405		5 747	4 887	94	107
Parcours Rhône Alpes.	319	1 709	100 %	333	333		22 904	17 312	1 583	538
Parcours Alsace.	40	767	100 %	715	715		15 163	9 661	572	209
Parcours Atlantique.	38	53	98 %	38	38		3 857	2 567	148	
Servipar.	40	123	100 %	42	42	503	31	3 194	- 89	
Parcours Financement.	37	0	100 %	37	37				- 3	
2. Participations de 10 à 50 %										

4.7. Événements postérieurs à la clôture. — Le 8 février 2005, la société Parcours S.A. annonçait la signature d'un protocole de cession sous conditions suspensives concernant la société et signé entre un groupe d'actionnaires de référence et la société Château du Développement VII.

Dans l'hypothèse où les conditions requises seraient réunies, une offre publique de retrait suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire sera mise

en œuvre en vue de la radiation de Parcours S.A. de la cote du compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris S.A.

Le texte complet du communiqué, publié à cette occasion le 8 février 2005, est disponible sur le site de l'Autorité des marchés financiers et de la société.

Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.
(En euros.)

Nature des indications	Exercice 31/12/00	Exercice 31/12/01	Exercice 31/12/02	Exercice 31/12/03	Exercice 31/12/04
I. Capital en fin d'exercice :					
Capital social.	10 515 660	13 795 642	13 795 642	13 795 642	17 321 196
Nombre des actions ordinaires existantes.	6 897 821	6 897 821	6 897 821	6 897 821	8 660 598
Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes.					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
Par conversion d'obligations.					
Par exercice de droits de souscription.					
II. Opérations et résultat de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes.	34 273 666	41 627 794	51 729 924	59 172 021	61 326 287
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	19 161 279	24 694 824	28 817 391	32 503 142	34 511 877
Impôts sur les bénéfices.	913 680	1 246 670	638 014	483 371	561 742
Participation au titre de l'exercice.					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	1 736 271	2 401 516	916 945	1 261 721	2 325 117
Résultat distribué.	930 895	1 001 821	667 975	1 012 767	
III. Résultats par action :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions.	2,645	3,399	4,085	4,642	3,920
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.	0,252	0,348	0,133	0,183	0,268
Dividende attribué à chaque action (a).	0,140	0,150	0,100	0,120	
IV. Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.	36	42	48	50	62
Montant de la masse salariale de l'exercice.	1 228 385	1 661 246	1 926 466	1 874 408	2 518 391
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales.)	538 019	729 377	853 393	857 925	1 098 631

(a) A préciser, le cas échéant par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

V. — Rapport général des commissaires aux comptes.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

— le contrôle des comptes annuels de la société Parcours, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
— la justification des appréciations ;
— les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il

nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly, le 15 mars 2005.

Les commissaires aux comptes :

Housseau & Associés :
PASCAL HOUSSEAU ;

Calan Ramolino & Associés :
BERNARD SCHEIDECKER.

B. — Comptes consolidés.

I. — Bilan consolidé au 31 décembre 2004. (En milliers d'euros.)

Actif	31/12/04			31/12/03	Variation (en K€)	Variation (en %)
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		
Ecart d'acquisition	786	215	571	607	- 36	- 6 %
Immobilisations incorporelles . .	7 979	718	7 261	7 499	- 238	- 3 %
Immobilisations corporelles . . .	264 878	80 774	184 104	168 342	15 762	9 %
Immobilisations financières	202		202	159	43	27 %
Actif immobilisé	273 845	81 707	192 138	176 607	15 531	9 %
Stocks	136		136	144	- 8	- 6 %
Clients et comptes rattachés	15 235	1 666	13 569	12 914	655	5 %
Autres créances et comptes de régularisation	4 002	5	3 997	4 047	- 50	- 1 %
Valeurs mobilières de placement . .	8 398	47	8 351	3 105	5 246	169 %
Disponibilités	3 000		3 000	1 399	1 601	114 %
Actif circulant	30 771	1 718	29 053	21 609	7 444	34 %
Total de l'actif	304 616	83 425	221 191	198 216	22 975	12 %

Passif	31/12/04	31/12/03	Variation (en K€)	Variation (en %)
Capital	17 321	13 796	3 525	26 %
Primes	5 512	817	4 695	575 %

Passif	31/12/04	31/12/03	Variation (en K€)	Variation (en %)
Réserves consolidées	2 764	1 181	1 583	134 %
Résultat de la période	3 658	2 596	1 062	41 %
Capitaux propres part du groupe . . .	29 255	18 390	10 865	59 %
Réserves	7	4	3	75 %
Résultat	5	4	1	25 %
Intérêts minoritaires	12	8	4	50 %
Provisions pour risques et charges . .	391	191	200	105 %
Emprunts et dettes financières	157 081	149 031	8 050	5 %
Fournisseurs et comptes rattachés . .	3 598	4 979	- 1 381	- 28 %
Dettes sur immobilisations	26 901	21 945	4 956	23 %
Autres dettes et comptes de régularisation	3 953	3 672	281	8 %
Dettes	191 533	179 627	11 906	7 %
Total du passif	221 191	198 216	22 975	12 %

II. — Compte de résultat consolidé. (En milliers d'euros.)

	2004	2003	Variation (En K€)	Variation (En %)
Chiffre d'affaires	97 517	87 864	9 653	11 %
Production stockée	0	0	0	0 %
Subvention d'exploitation	19	0	19	0 %
Autres produits d'exploitation	36 071	27 202	8 869	33 %
Reprises provisions, amortissements et transferts de charges	132	118	14	12 %
Produits d'exploitation	133 739	115 184	18 555	16 %
Achats consommés et autres charges externes	29 930	27 124	2 806	10 %
Charges de personnel	6 120	4 881	1 239	25 %
Autres charges d'exploitation	36 107	26 869	9 238	34 %
Impôts et taxes	3 185	2 822	363	13 %
Dotations aux amortissements et aux provisions	47 876	43 614	4 262	10 %
Charges d'exploitation	123 218	105 310	17 908	17 %
Résultat d'exploitation	10 521	9 874	647	7 %
Produits financiers	79	81	- 2	- 2 %
Charges financières	5 014	5 810	- 796	- 14 %
Résultat financier	- 4 935	- 5 729	794	- 14 %
Résultat courant des entreprises intégrées	5 586	4 145	1 441	35 %
Produits exceptionnels	599	63	536	851 %
Charges exceptionnelles	501	157	344	219 %
Résultat exceptionnel	98	- 94	192	- 204 %
Participation des salariés				
Impôt sur les bénéfices	1 982	1 412	570	40 %
Résultat net des entreprises intégrées .	3 702	2 639	1 063	40 %
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence . . .				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	39	39	0	0 %
Résultat net de l'ensemble consolidé .	3 663	2 600	1 063	41 %
Intérêts minoritaires	5	4	1	25 %
Résultat net part du groupe	3 658	2 596	1 062	41 %
Résultat par action	€ 0,42	€ 0,38	€ 0,04	11 %
Résultat dilué par action	€ 0,42	€ 0,38	€ 0,04	11 %

III. — Tableau des flux financiers au 31 décembre 2004. (En milliers d'euros.)

	31/12/04	31/12/03
Opération d'exploitation :		
Résultat net part du groupe	3 658	2 596
Amortissement des immobilisations et des écarts d'acquisition	47 481	43 055
Moins-value (plus-value) sur cessions d'actif	1 771	839

	31/12/04	31/12/03
Variation des provisions	337	580
Impôts différés	110	- 12
Intérêts minoritaires	5	3
Autres	1	1
Capacité d'autofinancement	53 363	47 062
Variation du besoin en fonds de roulement	2 327	- 3 131
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	55 690	43 931
Opérations d'investissement :		
Acquisition immobilisations incorporelles et corporelles	- 98 505	- 81 876
Cession immobilisations incorporelles et corporelles	34 121	26 016
Opération de fusion		
Acquisition immobilisations financières hors trésorerie acquise	- 43	- 65
Diminution (augmentation) des valeurs mobilières de placements	- 5 227	- 1 508
Flux de trésorerie affectés aux investissements	- 69 654	- 57 433
Opérations de financement :		
Augmentation (diminution) des emprunts	13 698	10 785
Augmentation (diminution) des autres dettes long terme	- 3 312	3 601
Augmentation de capital	5 516	
Dividendes versés	- 1 013	- 668
Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	14 889	13 718
Augmentation (diminution) des disponibilités	925	216
Disponibilités à l'ouverture	- 96	- 312
Disponibilités à la clôture	829	- 96

IV. — Annexe aux comptes consolidés.

1. — Méthodes comptables.

Les comptes consolidés de Parcours S.A. sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France en conformité avec le règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Présentation des états financiers. — Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Au compte de résultat, les charges opérationnelles sont présentées selon leur nature, à l'exception des dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles qui sont présentées sous deux rubriques spécifiques du compte de résultat « Dotations aux amortissements hors écart d'acquisition » et « Amortissements des écarts d'acquisition ».

La rubrique « Amortissements des écarts d'acquisition » inclut l'amortissement des écarts d'acquisition de l'ensemble des entreprises intégrées et mises en équivalence.

Pour obtenir une meilleure image fidèle des opérations de vente de véhicules qui revêtent un caractère courant eu égard à l'activité du groupe, et conformément à l'article L. 123.14 du Code de commerce, les produits de cession sont constatés en « Autres produits d'exploitation » et les valeurs comptables nettes des véhicules cédés en « Autres charges d'exploitation ».

Les événements et opérations de nature à la fois inhabituelle et de survenance rare sont présentés nets d'impôts, s'il en existe de significatifs, sous la ligne « Éléments extraordinaires, nets d'impôts ».

Le tableau des flux de trésorerie présente la variation de la trésorerie hors découverts bancaires et hors valeurs mobilières de placement à échéance de plus de trois mois à leur date d'acquisition, dont les variations sont respectivement incluses dans les activités de financement et d'investissement.

Principes de consolidation. — Les principes de consolidation sont les suivants :

Les filiales sur lesquelles la société exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles la société et un nombre limité d'autres actionnaires exercent un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles une influence notable est exercée sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Parcours ne détient aucune société répondant aux critères de l'intégration proportionnelle ou de la mise en équivalence.

Dates de clôture. — Pour l'exercice 2004, les comptes de toutes les sociétés consolidées sont établis en date du 31 décembre.

Comptes réciproques. — Les comptes et opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

Résultats internes. — Les résultats internes entre sociétés consolidées sont éliminés.

Recherche et développement. — Les frais de recherche sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Au 31 décembre 2004, il n'y a pas de frais de recherche et développement.

Disponibilités. — Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition. Ces placements sont évalués au coût historique, qui est proche de leur valeur de réalisation.

Recouvrement des créances clients. — Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances. Ces provisions sont fondées sur la base d'une appréciation individuelle de ce risque de non-recouvrement.

Comptabilisation des acquisitions d'entreprises. — De manière générale, lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est alloué, sur la base de la juste-valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la quote-part acquise de la juste-valeur des actifs et passifs identifiables. L'écart d'acquisition est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » pour les sociétés contrôlées et sous la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés sur lesquelles est exercée une influence notable.

La durée d'amortissement des écarts d'acquisition est déterminée à l'origine en fonction des spécificités, notamment sectorielles, de chaque acquisition.

Au 31 décembre 2004, il existe un écart d'acquisition actif d'une valeur brute de 783 milliers d'euros amortis sur une durée de vingt ans.

Immobilisations incorporelles. — Les fonds de commerce acquis ou apportés et bénéficiant d'une protection juridique, ainsi que les écarts de première consolidation affectés en fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement.

La valeur actuelle de ces fonds de commerce est réexaminée chaque année. Si le montant est inférieur à la valeur comptable nette, une provision pour dépréciation est constatée.

La valeur actuelle est déterminée en prenant notamment en considération les éléments suivants :

- Le nombre de véhicules sous contrat ;
- La marge brute et les flux de trésorerie engendrés par le portefeuille de contrats.

Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire en fonction des durées de vie économiques. Les durées de vie sont essentiellement les suivantes :

Véhicules	5 ans
Installations et agencements divers	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Compte tenu de leur caractère peu significatif, les biens financés par un contrat de location qui transfère aux sociétés les risques et avantages liés à la propriété ne sont pas comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière.

Dépréciation des actifs immobilisés. — Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet de dépréciation, lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Titres de participation. — Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, fondée sur l'appréciation par la direction de la nature spécifique de chaque participation.

Impôts différés. — Les impôts différés résultant des décalages temporels entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs ou des passifs, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires sont comptabilisés. Des provisions pour dépréciation des impôts différés actifs sont constatées en fonction de la probabilité de récupération de ces impôts.

Les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 109 K€ au 31 décembre 2004.

Indemnités de départ à la retraite. — En France, la législation prévoit que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel de cet engagement est pris en charge chaque année pendant la durée de vie des salariés. L'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat sur la période d'activité des salariés.

Le montant de la provision de l'indemnité de départ à la retraite est

calculé en évaluant à chaque arrêté le montant actualisé de l'indemnité légale de départ à la retraite pour chaque salarié présent à l'arrêté pondéré par le turn-over et la probabilité de survie jusqu'à 65 ans (basée sur tableau Insee de mortalité n° B02.16).

Le calcul de l'indemnité de départ à la retraite se fonde sur le mode de calcul légal et correspond à un dixième de mois de salaire par année d'ancienneté auquel s'ajoute une indemnité complémentaire de un-quinzième de mois de salaire au-delà de 10 ans de présence au sein de la société.

Le taux d'actualisation de l'indemnité est de 4,5 %. Le taux d'augmentation futur des salaires a été fixé à 3,5 % par an. L'âge de départ en retraite retenu est 65 ans, de ce fait les indemnités sont considérées comme exonérées de cotisation sociale, le départ à la retraite étant supposé être à la demande du salarié.

Le montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite inscrite dans les comptes au 31 décembre 2004 est de 129 K€..

Résultat net par action. — Le compte de résultat présente le résultat net par action avant et après dilution calculé selon les modalités de l'avis n° 27 de l'Ordre des experts-comptables.

Les instruments dilutifs sont constitués :

— d'une part, par 21 000 options d'achat d'actions attribuées aux dirigeants et salariés du groupe selon les modalités arrêtées par le conseil d'administration du 6 octobre 2000 ;

— d'autre part, par 36 400 options d'achat d'actions attribuées aux dirigeants et salariés du groupe selon les modalités arrêtées par le conseil d'administration du 14 mai 2001 ;

Soit un montant total de 57 400 options d'achat.

La méthode utilisée pour le calcul du résultat dilué est la méthode du rachat d'action.

Traitement comptable des primes de volume :

— Parcours bénéficie :

— d'une part de remises consenties par les constructeurs, définies et appliquées dès le début de l'année. Les remises sont déduites sur la facture d'achat lors de l'acquisition du véhicule. Le prix d'achat net représente la base amortissable ;

— d'autre part de primes de volume et de gamme négociées annuellement avec tous les constructeurs significatifs. Les critères sont définis pour chaque constructeur et pour chaque année selon les objectifs commerciaux fixés par les marques.

Les primes de volume rémunèrent notamment l'action commerciale développée par Parcours auprès du client final, souscripteur du véhicule (promotion de la marque, de certains modèles ...) et le reporting régulier des données commerciales collectées.

Ce service aux constructeurs est facturé par Parcours lorsque les objectifs sont atteints et que le produit est certain, et comptabilisé en chiffre d'affaires. Ce traitement comptable est appliqué de façon constante par la société depuis sa création.

La doctrine de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes a conclu à propos d'une question spécifique d'un acteur du marché de la location courte durée, activité où le loueur choisit directement la composition de sa flotte et sa durée d'utilisation, que les primes de volume doivent être étalées sur la durée moyenne d'utilisation des véhicules.

La société Parcours, acteur du marché de la location longue durée, considère pour les raisons évoquées ci-dessus que cette méthode ne s'applique pas à son activité. Si ce traitement était retenu, l'incidence sur les comptes consolidés de Parcours serait la suivante :

(En K€)	2000	2001	2002	2003	2004
Chiffre d'affaires	41 416	51 427	68 183	82 799	89 733
Résultat net part du groupe.	2 041	1 799	825	1 910	1 631

Les produits constatés d'avance au titre des primes de volume, selon la méthode évoquée seraient au 31 décembre 2004 de 10 691 milliers d'euros.

Périmètre et méthodes de consolidation. — Les sociétés sans activité ou non significatives ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation. Ainsi, seules les sociétés dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan est supérieur à 152 000 € sont consolidées.

Société	Siren siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Parcours S.A.	399 399 484 Puteaux (92)	Entité consolidante 99,61 %	99,53 %
Parcours Ouest.	384 766 358 Le Rheu (35)		

2.3. Tableau détaillé des immobilisations corporelles au 31 décembre 2004 :

Intitules (en K€)	Vb au début de la période	Mouvements exercice		Vb à la clôture de la période	Amortissements				VNC
		Acquis	Cédés		Début période	Dotation	Amortissements cession	Fin période	
Constructions	590	0	0	590	64	24	0	88	502
AAI des constructions	503	42	0	545	40	23	0	63	482
Matériels et outillages	330	45	0	375	174	53	0	227	148

Société	Siren siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
Parcours Rhône-Alpes ..	338 037 179 Champagne (69)	99,94 %	99,93 %
Servipar.	415 007 491 Colombes (92)	100 %	100 %
Parcours Alsace	316 263 375 Cernay (68)	99,80 %	99,76 %
Parcours Atlantique	434 767 877 Pessac (33)	98,00 %	97,60 %
Parcours Financement ..	479 994 154 Puteaux (92)	100,00 %	100,00 %

— Variation du périmètre et pourcentage d'intérêt : le périmètre de consolidation ainsi que les pourcentages d'intérêt au sein des filiales du groupe Parcours n'ont pas varié au cours de l'exercice 2004.

La société Parcours Financement créée en fin d'exercice n'a eu aucune activité significative : cette société n'est pas consolidée.

2. – Bilan consolidé.

2.1. Actif immobilisé :

(En K€)	Valeur brute à l'ouverture	Variation d'intérêts	Augmentation	Domination	Valeur brute à la clôture
Immobilisations incorporelles (1) .	8 707		58		8 765
Immobilisations corporelles (2) .	240 981		99 923	76 026	264 878
Immobilisations financières	159		43		202
Total	249 847	0	100 024	76 026	273 845

2.2. Amortissements et provisions sur actif immobilisé :

(En K€)	Cumul à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Cumul à la clôture
Immobilisations incorporelles (1)	601	333		933
Immobilisations corporelles (2)	72 639	47 669	39 534	80 774
Immobilisations financières .	0	0	0	0
Total	73 240	48 001	39 534	81 707
Dont exploitation	72 790	48 001	39 084	81 707
Dont financier				
Dont exceptionnel	450		450	
Dont provisions	40			40

(1) Les immobilisations incorporelles nettes sont composées de :

— Fonds commerciaux : 7 522 milliers d'euros, résultant de fonds acquis pour 1 837 milliers d'euros, d'écarts de première consolidation affectés pour 5 117 milliers d'euros, d'écarts d'acquisition pour 568 milliers d'euros ;

— Logiciels : 310 milliers d'euros ;

— Frais d'établissements : amortis.

(2) Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées des véhicules affectés à l'exploitation, soit :

(En K€)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Nombre de véhicules LLD. .	14 232	5 796	4 673	15 355
Nombre de véhicules de services et d'attentes.	N.C.			391
Valeur brute.	237 893	99 636	76 006	261 523
Amortissement.	71 323	47 372	39 519	79 176
Valeur nette.	166 570			182 347

Intitules (en K€)	Vb au début de la période	Mouvements exercice		Vb à la clôture de la période	Amortissements				VNC
		Acquis	Cédés		Début période	Dotation	Amortissements cession	Fin période	
AAI divers	579	55	0	634	195	68	0	263	371
Véhicules	237 139	99 456	75 810	260 785	71 323	47 372	39 519	79 176	181 609
Equipements	754	180	196	738	0	0	0	0	738
Outils	1	0	0	1	1	0	0	1	0
Matériel bureau et informatique . .	655	91	20	726	545	84	15	614	112
Mobilier	380	53	0	433	257	45	0	302	131
Avances et acomptes	50	0	0	50	40	0	0	40	10
Total immobilisations corporelles	240 981	99 922	76 026	264 877	72 639	47 669	39 534	80 774	184 103

2.4. Titres mis en équivalence. — Il n'y a pas de société mise en équivalence dans le périmètre de l'exercice 2004.

2.5. Provision pour dépréciation de l'actif circulant :

(En K€)	Début de période	Dotations	Reprises	Fin de période
Provisions pour dépréciation des créances douteuses . . .	1 062	618	14	1 666
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	5	0	0	5
	1 067	618	14	1 671

2.6. Valeurs mobilières de placement :

(En K€)	Valeur au bilan 31/12/04	Valeur de négociation au 31/12/04	Plus-values potentielles	Moins-values potentielles
Actions propres - Gestion . .	915	1 039	124	
Actions propres - Liquidité .	82	84	2	
Sicav actions	198	123		-75
Sicav FCP	94	94		
Sicav monétaires	6 210	6 237	27	
Certificat de dépôt	1 000	1 000		
Valeur brute VMP au 31 décembre 2004	8 499	8 578	153	-75

2.7. Variation des capitaux propres consolidés :

(En K€)	Capital	Primes et réserves	Résultat	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 décembre 2002	13 796	868	1 798	16 462	4	16 466
Affectation résultat 2002		1 798	-1 798	0		0
Distribution de dividendes de la mère		-668		-668		-668
Distribution de dividendes aux minoritaires						
Résultat de l'exercice			2 596	2 596	4	2 600
Augmentation de capital						
Variation du périmètre						
Au 31 décembre 2003	13 796	1 998	2 596	18 390	8	18 398
Affectation résultat 2003		2 596	-2 596	0		
Distribution de dividendes de la mère		-1 012		-1 012		-1 012
Distribution de dividendes aux minoritaires					-1	-1
Résultat de l'exercice			3 658	3 658	5	3 663
Augmentation de capital	3 525	4 694		8 219		8 219

(En K€)	Capital	Primes et réserves	Résultat	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Variation du périmètre						
Au 31 décembre 2004	17 321	8 276	3 658	29 255	12	29 267

La fusion réalisée en 1997 a donné lieu à un boni de fusion incorporé au capital social de la société-mère. Le boni de fusion intra-groupe de 3 612 milliers d'euros a été annulé dans les comptes consolidés.

2.8. Provisions pour risques et charges :

(En K€)	Au 31/12/03	Dotations	Reprises	Au 31/12/04
Provisions pour risques	80	223	40	263
Provisions pour IDR	111	19	1	129
Autres provisions pour charges				
Provisions pour impôts différés				
Total	191	242	41	392

Dans les provisions pour risques, il a été constitué au 31 décembre 2004 une provision pour la couverture du risque de prise en charge de la garantie perte financière auprès des clients assurés par le groupe Parcours ; le montant de la provision constituée est de 53 K€.

2.9. Échéancier des emprunts et dettes financières :

(En K€)	Montants bruts	A un an au plus	Entre un et cinq ans	A plus de cinq ans	Intérêts courus
Emprunts auprès d'établissements de crédit	152 568	79 922	72 274	85	287
Concours bancaires	2 191	2 153			20
Dettes financières diverses	2 321	53	2 268		
Total	157 080	82 128	74 542	85	307

Le tableau suivant présente une analyse des dettes à long terme par taux d'intérêt ; il n'y a pas d'opération sur les taux (FRA, swap ou autres) :

(En K€)	31/12/04	31/12/03
Entre 3 et 7 %	81 412	81 253
Entre 7 et 10 %		
Supérieur à 10 %		
Total taux fixe	81 412	81 253
Total taux variable	70 869	53 379
Dettes de crédit-bail		
Total des dettes à long terme	152 281	138 632

2.10. Échéancier des créances et dettes :

(En K€)	Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	15 235	15 235	
Créances diverses	4 001	4 001	

(En K€)	Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
Créances	19 236	19 236	
Fournisseurs biens et services	3 598	3 598	
Fournisseurs immobilisations	26 901	26 901	
Dettes diverses	3 953	3 953	
Dettes	34 452	34 452	

3. – Compte de résultat consolidé.

3.1. Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires de l'exercice a été réalisé en France.

(En K€)	CA 2004	CA 2003	CA 2002	Nombre de contrats au 31/12/04	Nombre de contrats au 31/12/03	Nombre de contrats au 31/12/02
Parcours S.A.	61 326	59 123	51 703	10 131	9 336	8 942
Parcours Rhône-Alpes	17 312	13 732	10 224	2 725	2 336	1 731
Parcours Ouest. ...	4 887	4 583	3 852	847	866	811
Parcours Alsace ..	9 661	7 046	4 701	1 586	1 291	900
Parcours Atlantique.	2 568	1 805	948	457	403	243
Servipar	1 763	1 575	1 619			
Total	97 517	87 864	73 047	15 746	14 232	12 627

3.2. Achats consommés et autres charges externes. — Les achats consommés représentent principalement le prix de revient des prestations comprises dans les contrats conclus avec les clients. La ventilation du poste « Achats consommés et autres charges externes » est la suivante :

(En K€)	2004	2003	2002
Achats consommés	25 470	23 403	19 026
Autres achats.			
Services extérieurs.	4 460	3 721	3 373
Total achats consommés et autres charges externes.	29 930	27 124	22 399

3.3. Charges de personnel :

	2004	2003	2002
Effectif moyen	117	104	95
Charges de personnel :			
Traitements et salaires. ...	4 257	3 377	3 298
Charges sociales	1 863	1 504	1 440
Total	6 120	4 881	4 738

3.4. Résultat financier :

(En K€)	2004	2003	2002
Intérêts et produits assimilés.		26	
Produits de placement	60	31	38
Reprise de provision	19	24	
Produits financiers.	79	81	38
Dotation aux provisions. ...			94
Intérêts et charges assimilés.	5 014	5 810	5 328
Charges de placement			
Charges financières	5 014	5 810	5 422
Résultat financier	-4 935	-5 729	-5 384

3.5. Résultat exceptionnel. — Le résultat exceptionnel de l'exercice 2004 comprend des bonis nets sur rachat d'actions propres pour un montant de 9 milliers d'euros, une dotation exceptionnelle sur amortissements des immobilisations nettes pour 425 milliers d'euros et une reprise de provision pour dépréciation exceptionnelle d'actif immobilisé pour un montant de 450 milliers d'euros.

3.6. Ventilation de l'impôt sur les sociétés :
— Cet impôt s'analyse de la façon suivante :

(En K€)	Impôt sur résultat courant	Impôt sur résultat exceptionnel
Impôt exigible.	1 658	33
Impôt sur frais d'augmentation de capital ..	181	
Impôt différé.	110	0
Total.	1 949	33

— Le rapprochement entre l'impôt théorique au taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif constaté est le suivant :

	31/12/04	31/12/03
Impôt théorique au taux légal d'imposition (1).	1 975	1 592
Effet de l'activation ou non des différences temporaires		
Effet des différences permanentes et des variations de taux d'impôt	7	-180
Impôt effectif	1 982	1 412

(1) Le taux légal d'imposition s'élève à 35,43 % au 31 décembre 2004 et est demeuré inchangé par rapport au 31 décembre 2003 ; le taux effectif ressort à 35,11 % compte tenu de l'abattement de 763 milliers d'euro pour le calcul de la contribution de 3,3 %.

Les sociétés Parcours S.A., Parcours Rhône-Alpes et Parcours Ouest ont opté à compter du 1^{er} janvier 2001 pour le régime de l'intégration fiscale ; les sociétés Parcours Alsace et Parcours Atlantique sont intégrées fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2004.

4. – Informations complémentaires.

4.1. Effectif moyen :

	2004	2003	2002
Cadres et agents de maîtrise.	46	35	30
Employés	71	69	65
Total	117	104	95

4.2. Engagements hors bilan :

	2004	2003	2002
Cautions de contre-garantie sur marchés	0	0	0
Créances cédées non-échues.	31 641	19 448	18 760
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	124 344	89 141	94 471
Avals, cautions et garanties données	47 670	36 161	29 907
Autres engagements donnés.	0	0	0
Total	203 655	144 750	143 138

Les garanties sur dettes sont représentées par les gages sur véhicules, les créances professionnelles attachées aux contrats de location, ainsi que les cautionnements donnés aux établissements de crédits par Parcours S.A. au profit de ses filiales.

(En K€)	31/12/04	31/12/03	31/12/02
Engagements reçus	18	18	18

La présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables en vigueur.

4.3. Tableau des obligations contractuelles (en milliers d'euros) :

Obligations contractuelles au 31 décembre 2004	Total	Paielements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes à long terme				
Obligations en matière de location-financement				

Obligations contractuelles au 31 décembre 2004	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Contrats de location simple . Obligations d'achat irrévoca- bles	4 325	737	2 469	1 119
Autres obligations à long terme				
Total	4 325	737	2 469	1 119

Les obligations contractuelles se composent exclusivement de contrats de location simple, relatifs à la conclusion des baux commerciaux pour les locaux occupés par les sociétés du groupe.

D'autre part, il n'y a pas d'autres engagements commerciaux conclus par les sociétés du groupe.

4.4. Rémunérations allouées aux organes de direction et d'administration :

Organes d'administration	20 milliers d'euros
Organes de direction	153 milliers d'euros

4.5. Événements postérieurs. — Le 8 février 2005, la société Parcours S.A. annonçait la signature d'un protocole de cession sous conditions suspensives concernant la société et signé entre un groupe d'actionnaires de référence et la société Châteaudun Développement VII.

Dans l'hypothèse où les conditions requises seraient réunies, une offre publique de retrait suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire sera mise en œuvre en vue de la radiation de Parcours S.A. de la cote du compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris S.A.

Le texte complet du communiqué, publié à cette occasion le 8 février 2005, est disponible sur le site de l'Autorité des marchés financiers et de la société.

4.6. Prise en considération des aspects environnementaux. — L'activité de location longue durée de véhicules, ne mettant en jeu aucun processus de production et/ou de fabrication, ne constitue pas une agression de l'environnement naturel. Concernant l'activité de la filiale Servipar, celle-ci minimise l'impact sur l'environnement de son activité de réparation et de carrosserie automobile en confiant la collecte et le recyclage des huiles usagées à un prestataire spécialisé dans ce domaine. Cette filiale utilise, par ailleurs, des installations de peinture répondant aux normes de l'inspection du travail, lesquelles visent à minimiser l'impact des rejets sur l'environnement.

5. — Tableaux des flux financiers.

Les tableaux des flux financiers fait apparaître une moins-values sur cession d'actif immobilisé égale à :

- 1 766 milliers d'euros au 31 décembre 2004 ;
- 839 milliers d'euros au 31 décembre 2003.

L'essentiel de ces cessions portant sur des véhicules, il est nécessaire de prendre en compte les indemnités de résiliation anticipée sur véhicules, ainsi que les produits et les charges complémentaires liées à la restitution et à la commercialisation des véhicules pour avoir une vue économique plus juste du résultat de cessions de ces actifs immobilisés. Ces éléments représentent :

- 2 807 milliers d'euros au 31 décembre 2004 ;
- 2 317 milliers d'euros au 31 décembre 2003.

Une fois pris en compte ces éléments, le résultat de cession des actifs immobilisés ressort d'un point de vue économique à :

- une plus-value de 1 041 milliers d'euros au 31 décembre 2004 ;
- une plus-value de 1 478 milliers d'euros au 31 décembre 2003.

V. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Parcours relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Neuilly, le 15 mars 2005.

Les commissaires aux comptes :

Calan Ramolino & Associés ;
BERNARD SCHEIDECKER ;

Housseau & Associés ;
PASCAL HOUSSEAU.

85393

RENAULT

Société anonyme au capital de 1 085 610 419,58 €.

Siège social : 13-15, quai Le Gallo, 92100 Boulogne-Billancourt.
441 639 465 R.C.S. Nanterre. — APE : 341 Z.

Complément à l'avis paru au « Bulletin des Annonces légales obligatoires » du 25 mars 2005.

Dans le chapitre B. — Comptes sociaux, le rapport des commissaires aux comptes sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs (B § 2, page 4026) est remplacé par le rapport suivant, détaillant le mode de calcul de la part variable du coupon :

Rapport des commissaires aux comptes sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs. (Exercice clos le 31 décembre 2004.)

Aux porteurs de titres participatifs :

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Renault, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 228-37 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs.

Nous avons établi le 23 février 2005 notre rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et notre rapport sur les comptes consolidés.

Les éléments de calcul de la rémunération des titres participatifs ont été déterminés par les dirigeants de Renault. Il nous appartient de nous prononcer au regard de leur conformité avec le contrat d'émission et de leur concordance avec les comptes consolidés.

Les éléments de calcul qui nous ont été communiqués se présentent comme suit :

La rémunération des titres participatifs comprend une partie variable déterminée ainsi :

Partie variable du coupon précédent	x	Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice précédent à structure et méthodes identiques
--	---	--

Le rapport des chiffres d'affaires est arrondi au millième le plus proche.

Pour les coupons qui seront payés le 24 octobre 2005, les éléments de calcul qui nous ont été communiqués se présentent comme suit :

— Partie variable du coupon précédent (en euros)	9,55
— Chiffre d'affaires consolidé 2004 (en millions d'euros) . .	40 715
— Chiffre d'affaires consolidé 2003 à structure et méthodes de consolidation identiques à 2004 (en millions d'euros) .	37 564
— Partie variable du coupon calculée conformément à l'article rémunération § 3 « Méthode de Calcul » du contrat d'émis- sion (en euros)	10,3522
— Partie variable du coupon mise en paiement (en euros) . .	10,36

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la conformité et la concordance des éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs avec le contrat d'émission et les comptes consolidés ayant fait l'objet d'un audit.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité et la concordance des éléments de calcul servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 mars 2005.

Les commissaires aux comptes :

Deloitte & Associés ;
P. CHASTAING-DOBLIN ;
A. RAIMI ;

Ernst & Young Audit ;
J.F. BÉLORGEY ;
D. MARY-DAUPHIN.

85323